

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1958 B 00002

Numéro SIREN : 581 780 020

Nom ou dénomination : GROUPE STECO-HSF

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2019 sous le numéro de dépôt 1436

« GROUPE STECO-HSF »
Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 000 Euros
Siège Social : LAGORD (Chte-Mme) - Rue François Hennebique
581 780 020 RCS LA ROCHELLE

--

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix huit
Le vingt-huit décembre,
Au siège social de la société, à dix heures,

Les associés de la société « GROUPE STECO-HSF », Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 000 Euros, divisé en 6 294 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte sur convocation régulière du Président.

Il a été établi une feuille de présence émargée par les membres de l'Assemblée lors de leur entrée en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Lionel BENOIST, Président.

Monsieur Jérôme BOURDEAU est désigné comme Secrétaire.

Le Commissaire aux comptes de la Société, Monsieur Michel APERCE, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 23 novembre 2018, est absent excusé.

La feuille de présence certifiée exacte par le Président et le Secrétaire soussignés, permet de constater que les associés présents ou représentés, possèdent 6 294 actions sur les 6 294 actions composant le capital social.

L'Assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur toutes questions figurant à son ordre du jour.

TROISIEME RESOLUTION – DEMISSION D'UN DIRECTEUR GENERAL
ET MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION

L'Assemblée Générale, sous réserve de l'acquisition de titres de GROUPE STECO HSF par la société PBA FINANCES et par la société GROUPE STECO HSF, prend acte de la démission de Monsieur Jérôme BOURDEAU de son mandat de Directeur Général et membre du Comité de Direction à effet au 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Les décisions de la présente Assemblée seront notifiées aux intéressés et seront publiées conformément à la législation et aux règlements en vigueur à la diligence des représentants légaux,

Pour extrait certifié conforme

Le Président
Lionel BENOIST

